



CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

BIRDY FISH

Samedi 13 et dimanche 14 avril 2024 – Grade 5A

Yacht Club de Carnac et Société Nautique Trinite sur mer

en collaboration avec

L'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques



Groupe whatsapp : <https://chat.whatsapp.com/DZi1wTgEZKvBsZpQF0JC23>

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a). La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 1 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites à terre lors du briefing (ceci modifie la RCV 90.2 (c) et sur l'eau par l'envoi du pavillon « L » accompagné de coups de sifflet.
Les concurrents devront alors se rapprocher du bateau comité sans délai. Le Comité de Course s'assurera que tous les concurrents ont eu l'information.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information consultable en ligne :

www.yccarnac.com/regates-morbihan/baie-de-quiberon-airline-foils-journées-de-lenvsn

3.2 Le PC course est situé à ENVSN Beg Rohu 56510 Saint Pierre Quiberon Tél : 06 09 66 62 48

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

4.2 Les concurrents et les accompagnateurs doivent gérer tout équipement fourni par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement.

4.3 Lorsque fourni par l'autorité organisatrice, les concurrents doivent porter et arborer un dossard quand ils sont sur l'eau, avec un numéro par équipage, porté visiblement par-dessus tous les équipements et vêtements.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant les hangars de l'ENVSN.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

| DATE | A | |
|-------------------|--------------|---|
| Samedi 13 Avril | 9h30 à 12h30 | Confirmation des inscriptions à l'ENVSN |
| | 13h00 | Briefing |
| | 14h00 | 1 ^{er} Signal d'Avertissement |
| Dimanche 14 Avril | 9h30 | Briefing |
| | 10h30 | 1 ^{er} Signal d'Avertissement |
| | 17h30 | Remise des prix |

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est donnée ci-dessus.

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore **deux minutes** au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est un pavillon **BIRDYFISH** ou **Blanc**.

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Le N° du parcours à effectuer sera affiché à l'arrière du bateau comité.

10. MARQUES

- 10.1 Les marques de parcours sont données en annexe des parcours.
- 10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord] et [le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 12.2 La procédure de départ sera la suivante : (Ceci modifie la RCV 26)

| Minutes avant le signal de départ | Signaux visuels |
|-----------------------------------|----------------------|
| 5 minutes | Orange hissé |
| 3 minutes | Avertissement hissé |
| 2 minutes | Préparatoire hissé |
| 1 minute | Préparatoire affalé |
| 0 | Avertissement affalé |

- 12.3 *[DP] [NP]* Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **2 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Il n'y aura pas de changement de parcours

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 Pour les Birdyfish, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par un arrêt du bateau jusqu'au dépassement de ce bateau par le dernier bateau encore en course.
- 15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :
- 15.2.1 Pour les Birdyfish, la RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Les temps sont les suivants :

| | Temps cible | Temps limite pour finir pour le 1 ^{er} |
|------------|-------------|---|
| Parcours 1 | 15 minutes | 25 minutes |
| Parcours 2 | 10 minutes | 20 minutes |
| Parcours 3 | 15 minutes | 25 minutes |

- 16.2 Les bateaux ne finissant pas 5 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).
- 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à l'ENVSN.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé à l'ENVSN. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

- 18.1 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.
- 18.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
- (b) Quand 3 à 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- (c) Quand 5 à 7 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.
- (d) Quand 8 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses trois plus mauvais scores.
- 18.3 La règle A5.3 s'applique.

19. REGLES DE SECURITE

- 19.1 *[DP] [NP]* Un émargement (sortie et retour) sera mis en place. Les concurrents devront alors apposer leur signature sur une liste des concurrents inscrits mise à leur disposition devant les hangars de l'ENVSN.

Emargement départ : 1 heure avant le premier signal de départ valide du jour.

Délais pour émarger : Les concurrents doivent émarger dès leur retour à terre, et au plus tard 30 minutes après l'arrivée du dernier.

- 19.2 Pénalités pour non émargement :

Une omission à l'émargement entraînera une pénalité de 10 % du nombre des inscrits.

Cette pénalité est applicable :

- à la première course du jour pour une omission d'émargement départ
- à la dernière course du jour pour une omission d'émargement retour
- à l'ensemble des courses du jour pour omission d'émargement départ et retour

- 19.3 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

- 19.4 En plus des équipements imposés par les règles techniques et de sécurités des supports à foils tout concurrent devra porter sur lui un moyen lumineux (cf Avis de Course)

- 19.5 Gestion du vol sur les supports :

- 19.5.1 Le support est considéré comme en vol à partir du moment où en navigation, l'ensemble de la coque est hors de l'eau.

- 19.5.2 Le vol est formellement interdit, au départ de la plage de l'ENVSN et jusqu'à 200m du port et au retour à partir de 200m du port jusqu'à la plage de l'ENVSN.

- 19.5.3 Entre deux courses le Comité pourra envoyer une flamme Jaune sur le Bateau Comité si le vol est autorisé.
Sans l'envoi de ce pavillon, le vol entre courses est strictement interdit , et les concurrents doivent rester à proximité du Comité de Course.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

- 20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 21.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par un pavillon ou logo SNT

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.2 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés tel que prévu dans l'Avis de Course.
- 23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.
- 23.4 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :
- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
 - Une VHF
 - Un couteau
 - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
 - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
 - Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche. Un deuxième coupe circuit doit être dans le bateau
- Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.
- Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritiques peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

25 EMBLEMES

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux.

26. PRIX

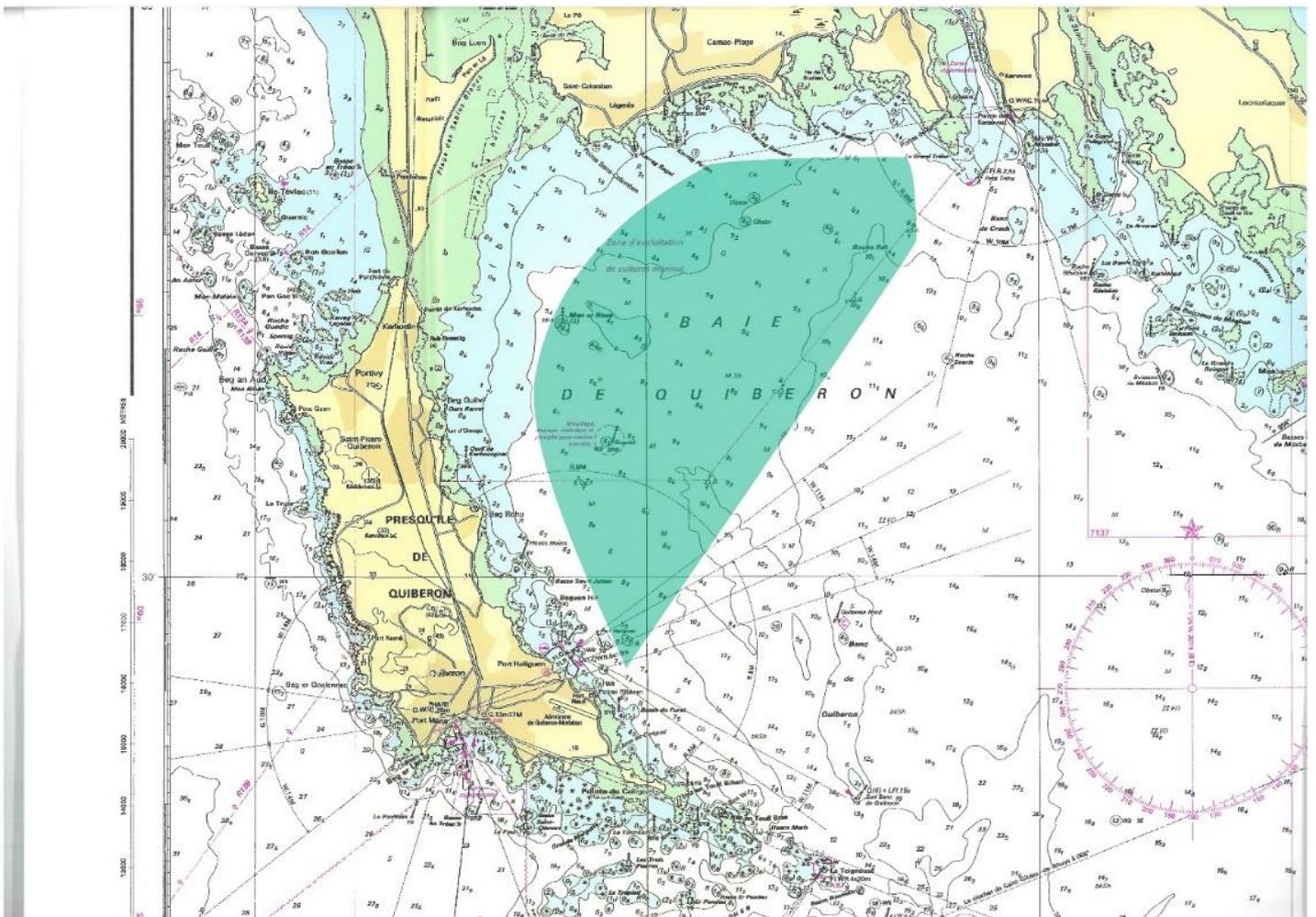
Des prix seront distribués comme suit (si plus de 5 bateaux dans chaque série) :

- Podium Birdyfish
- Podium Challenge des moniteurs.

Arbitres désignés :

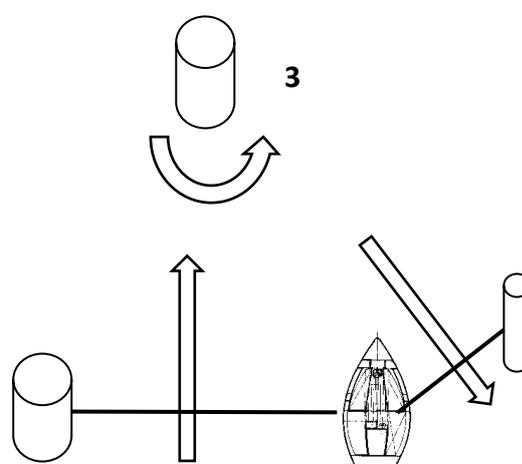
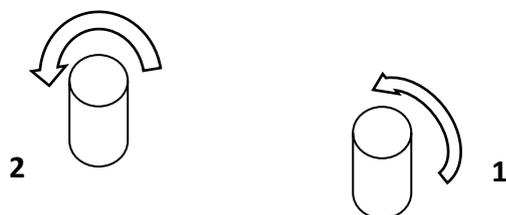
Président du comité de course : Patrick Longuet

ANNEXE ZONES DE COURSE



ANNEXE PARCOURS

Parcours 1 Up/ down

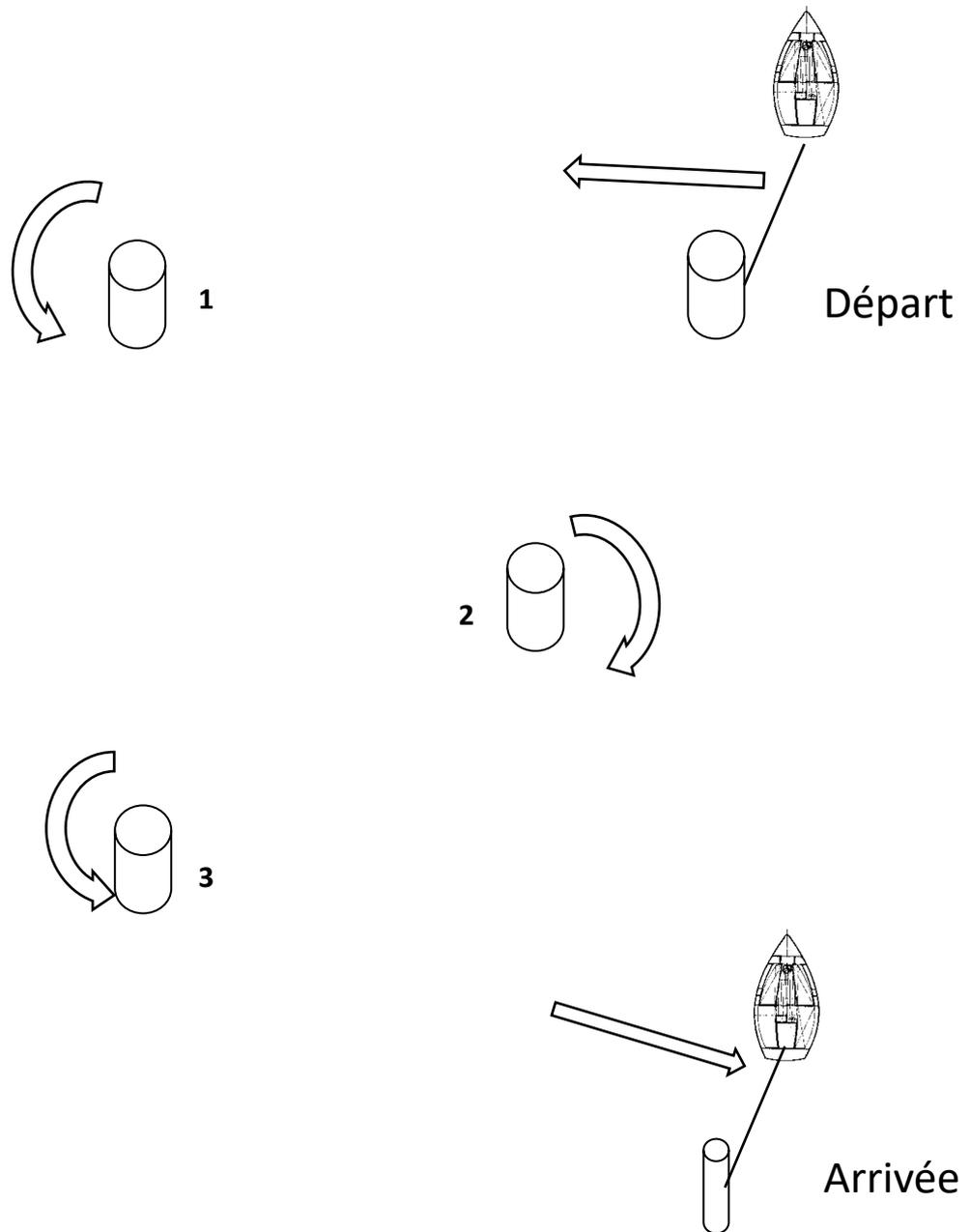


Départ – 1 –2 –3 - 1- 2 –3 - Arrivée

Marques

| Départ | 1 | 2 | 3 | Arrivée |
|-------------------------------|--------|--------|--------|-----------------------------|
| Bateau Comité + conique Jaune | Orange | Orange | Orange | Bateau Comité + frite Jaune |

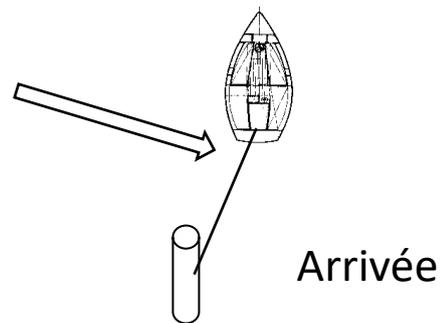
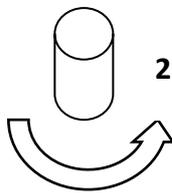
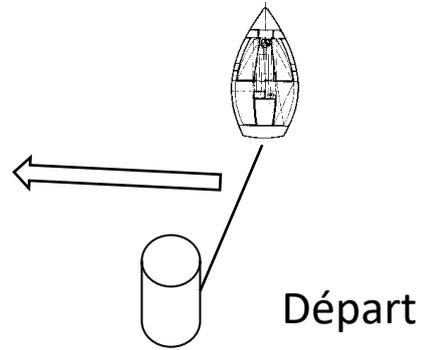
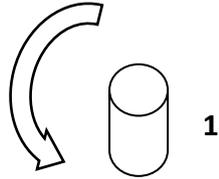
Parcours 2 Slalom 3 Jibes



Départ – 1 – 2 – 3 - Arrivée

| Départ | 1 | 2 | 3 | Arrivée |
|-------------------------------|--------|--------|--------|-----------------------------|
| Bateau Comité + conique Jaune | Orange | Orange | Orange | Bateau Comité + frite Jaune |

Parcours 3 Coupe America 2 tours



Départ – 1 –2 –1 -2 - Arrivée

| Départ | 1 | 2 | Arrivée |
|----------------------------------|--------|--------|--------------------------------|
| Bateau Comité + conique Jaune | Orange | Orange | Bateau Comité + frite Jaune |